



**CONSEIL DE QUARTIER
DU VIEUX-LIMOILOU**

RAPPORT ANNUEL 2016

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS	7
2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU.....	7
2.2 ANIMATION DU QUARTIER.....	7
2.2.1 GRAND BAZAR DES RUELLES.....	7
2.2.2 LIMOILOU EN FAMILLE.....	7
2.2.3 BARBECUES.....	7
2.3 REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL.....	8
2.3.1 COMITÉ FAMILLE.....	8
2.3.2 COMITÉ MARCHABILITÉ.....	8
2.3.3 COMITÉ PATRIMOINE.....	8
2.3.4 COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE QUÉBEC (CVIQ).....	9
2.3.5 COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES DU PORT DE QUÉBEC (CVAP)....	10
2.3.6 TABLE DE CONCERTATION DES CONSEILS DE QUARTIER SUR LE VÉLO.....	10
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016	12
4. RENCONTRES DU CONSEIL DE QUARTIER	12
ANNEXE 1	13
ANNEXE 2	17
ANNEXE 3	21

Mot de la présidente

Chers concitoyens et concitoyennes du Vieux-Limoilou,

Depuis quelques années, le Vieux-Limoilou est un quartier en pleine effervescence où le développement commercial, l'engagement citoyen et les mouvements communautaires se côtoient et se rejoignent. Dans ce contexte, le conseil de quartier vise à soutenir les initiatives du milieu pour maintenir le développement économique, social et communautaire de notre quartier.

La Ville de Québec nous a offert de beaux cadeaux en 2016 : Vision de l'arbre, Vision des déplacements à vélo, de nouvelles pistes cyclables, une Place Limoilou revampée, un projet de réaménagement de la Canardière, etc. Même si le conseil de quartier est souvent impliqué dans le développement ou l'application de ces idées, le conseil désire rappeler à l'administration municipale que la concertation et l'ouverture aux citoyens sont primordiales pour imaginer le Vieux-Limoilou de demain.

Le projet d'agrandissement du Port de Québec a encore fait jaser cette année et le conseil, par l'entremise du Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec, continue de s'assurer que soit fait le maximum pour que les citoyens du Vieux-Limoilou puissent vivre dans un environnement sain. À ce propos, le conseil attend avec impatience la réalisation d'une étude complète sur la qualité de l'environnement dans Limoilou par la Direction régionale de la santé publique; un représentant du conseil siègera d'ailleurs en 2017 sur le comité-conseil de ce projet appelé « Limoilou, mon environnement, ma santé ».

En terminant, le conseil est là pour vous représenter, chers concitoyens, je vous invite donc à garder le contact avec nous en assistant aux séances mensuelles ou en nous suivant sur Facebook!

Cordialement,

Maxine Dandois-Fafard
Présidente

1. Composition du Conseil d'administration

Membres avec droit de vote

M.	Jacques Alain	Administrateur (2016-2017)
M.	Louis-Pierre Beaudry	Administrateur (2016-...)
M ^{me}	Joëlle Boucher-Kirouac	Administratrice (2016-2017)
M.	Martin Claveau	Administrateur (2016-...)
M.	Gordon Craig	Trésorier (2016-2017)
M.	Paul Crête	Administrateur (2016-...)
M ^{me}	Maxine Dandois-Fafard	Présidente (2015-...)
M.	Hugues Gagnon-Montreuil	Administrateur (2016)
M.	Jean-François Girard	Administrateur (2016)
M.	Julien Greaves	Administrateur (2014-2016)
M.	Maxime Guérard	Administrateur (2014-2016)
M.	Ghislain Hudon	Vice-président (2013-...)
M ^{me}	Julie Moffet	Administratrice (2016-...)
M ^{me}	Sophie Morin	Administratrice (2015-2016)
M ^{me}	Carolyne Paquette	Secrétaire (2015-2016)
M ^{me}	Caroline Pilote	Administratrice (2015-2016)
M.	Raymond Poirier	Administrateur (2016-...)
M ^{me}	Jacquelyn Smith	Administratrice (2016-...)
M.	Pierre Turgeon	Administrateur (2015-2016)

Membre sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux et les conseillères municipales des districts couverts par le territoire du quartier siègent de facto au conseil d'administration du conseil comme membres sans droit de vote.

M ^{me}	Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------	-------------------	--

Les membres du conseil de quartier la remercient chaleureusement pour sa présence assidue aux rencontres.

2. Rapport d'activités

Au cours des 12 derniers mois, dans l'ensemble de ses activités, le conseil de quartier a tenu huit (8) assemblées régulières, une (1) assemblée générale et une (1) assemblée spéciale. Au cours de ces assemblées, il a abordé des dossiers touchant les sujets suivant : l'environnement, la vie communautaire, le développement économique, la vie de quartier, le développement du quartier, la sécurité urbaine et la vie démocratique.

2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

L'instance municipale a soumis au conseil de quartier le projet de règlement modifiant le règlement sur l'urbanisme RCA1VQ. 273 visant l'École de cirque de Québec située au 750, 2^e Avenue. Les détails se trouvent en Annexe 1.

2.2 Animation du quartier

2.2.1 Grand bazar des ruelles

Le Grand bazar des ruelles a été officiellement transféré à l'organisme à Limoilou en vrac, puisqu'il n'est pas dans le mandat du conseil de quartier de maintenir une activité année après année, mais plutôt de démarrer de nouvelles activités. Des membres du conseil de quartier ont cependant aidé à la réalisation de l'activité en étant bénévoles le jour du Grand bazar, samedi le 11 juin 2016.

2.2.2 Limoilou en famille

Le conseil de quartier a développé un nouveau projet d'activité familiale qu'il souhaitait tenir en marge du Grand bazar des ruelles le 11 juin dernier. Malheureusement, l'activité a dû être annulée à une semaine de l'évènement puisque le financement demandé à la Ville pour la tenue de l'activité lui a été refusé. En effet, la Ville considérait cela comme du double financement puisqu'elle finançait déjà Limoilou en vrac pour le Grand bazar qui se tenait le même jour.

Le travail a été amorcé pour reprendre l'idée d'une activité familiale sur la 3^e Avenue à l'été 2017 et un financement a été obtenu auprès du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou. Un financement supplémentaire a également été demandé à la Ville en décembre 2016.

2.2.3 Barbecues

Les administrateurs ont avancé l'idée auprès de Parcs Canada d'installer des barbecues publics au parc Cartier-Brébeuf. Des détails de ce qui a été fait dans certains parcs de Montréal ont ainsi été communiqués à l'administration fédérale du parc.

2.3 Représentations du conseil

Les membres élus du conseil de quartier sont sollicités par plusieurs instances afin d'occuper des sièges réservés à un représentant-citoyen. Le conseil d'administration du conseil de quartier nomme des personnes intéressées par ces comités pour qu'ils assistent aux réunions de ces organismes et en fassent rapport aux réunions du conseil d'administration. La liste des comités et des représentants se trouve sur le site web du conseil de quartier à la Ville de Québec. La liste des représentants se trouve aussi en Annexe 2.

2.3.1 Comité famille

Un nouveau comité a vu le jour en 2016. Son mandat est:

- Encourager des activités familiales dans le quartier du Vieux-Limoilou;
- Démarrer une fête familiale annuelle pour les familles du quartier;
- Agir comme groupe de réflexion par rapport aux dossiers famille à la Ville de Québec.

Son premier projet sera l'organisation d'une nouvelle activité familiale sur la 3^e Avenue à l'été 2017 : Limoilou en famille (LEF). Le comité a rédigé une première ébauche du projet en 2016.

2.3.2 Comité marchabilité

Un autre nouveau comité a vu le jour en juin 2016. Il se divise en trois sous-comités :

- Comité autoroute Laurentienne : le groupe s'intéressera en autres au projet de boulevard urbain.
- Comité aménagement sécuritaire : le groupe s'intéressera, notamment, à la conservation d'un milieu de vie sécuritaire.
- Comité ruelles : le comité s'intéressera à la bonification de l'aménagement des ruelles.

2.3.3 Comité patrimoine

Ce comité a également été mis en place en 2016. Il s'attarde notamment à des dossiers de sauvegarde du patrimoine bâti du quartier : église Saint-François-d'Assise, maison McGowan, etc.

2.3.4 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec (CVIQ)

Le Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec a été mis sur pied par la Ville de Québec en 2005. Le Comité de vigilance vise à permettre les échanges entre l'exploitant de l'incinérateur, la Ville de Québec et les citoyens concernés.

Pour ce faire, le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des groupes environnementaux, des intervenants du secteur de la santé et des gens d'affaires. En novembre 2016, le comité a résolu d'élargir son mandat pour y inclure les notions de sensibilisation de la population à ce qu'ils envoient à l'incinérateur.

La métallisation des 4 fours s'est terminée en avril 2016 et ceci empêchera la formation de clinker (matière responsable de l'arrêt et du démarrage des fours). Des analyseurs en continu ont été installés et permettent de suivre quatre indicateurs à chaque seconde : soit les matières particulaires, l'acide chlorhydrique (HCL), le dioxyde de soufre (SO₂) et le monoxyde de carbone (CO). Ainsi, on a appris lors de la réunion du 8 septembre 2016 que :

- Le four 1, qui ne brûle pas les boues d'épuration, respecte la norme du CO 95 % du temps et plus. Les autres fours respectent les normes plus de 75 % du temps, sauf pour le four 3 qui, en février, a subi une phase de démarrage pendant laquelle il a respecté la norme seulement 10 % du temps;
- Les normes concernant l'acide chlorhydrique (HCL) et le dioxyde de soufre (SO₂) sont respectées 98 à 99 % du temps;
- La norme pour les particules fines est respectée 95 % du temps.

Notons qu'il y a eu deux avis de non-conformités pour les émissions dioxines et furannes et deux pour le mercure et le monoxyde de carbone dans la première moitié de l'année 2016.

Des brûleurs seront éventuellement installés dans les fours pour optimiser la combustion et réduire les émissions nocives lors des démarrages des fours, dont la formation de dioxines et furannes – la Ville est présentement en phase de simulation pour deux fours.

Le comité a reçu la visite de plusieurs intervenants. Le 14 mars 2016, Nicolas Turgeon, du centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a présenté l'étude qu'il a réalisée sur les mesures en continu du mercure volatil dans les émissions atmosphériques de l'incinérateur; on a pu y apprendre que, durant 150 jours de prises de données, il n'y a eu aucun dépassement de la norme du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Le 9 mai 2016, c'est la Ville qui a présenté le projet de l'usine de biométhanisation de Québec.

2.3.5 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP)

Rappelons que le CVAP a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussières en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, de représentants des groupes environnementaux, d'un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, d'un représentant de l'administration portuaire, d'un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

En 2016, le comité a beaucoup travaillé sur l'évaluation environnementale du projet d'agrandissement du Port de Québec – Beauport 2020. Le CVAP a en effet reçu une subvention de l'Agence canadienne de l'évaluation environnementale (ACÉE) pour rédiger un mémoire sur l'étude environnementale que le Port a rédigé par rapport à son projet d'agrandissement. Des appels de candidature ont été lancés afin de trouver l'expert qui rédigera le mémoire du comité lorsque l'étude sera rendue disponible.

Le comité a également révisé son mandat et ses objectifs durant l'année 2016.

Le comité a reçu la visite, en 2016, de la responsable de l'environnement de l'Administration portuaire pour la présentation du projet Beauport 2020 et de différents intervenants tels que la Direction de la santé publique et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

2.3.6 Table de concertation des conseils de quartier sur le vélo

Une table de concertation vélo des conseils de quartier a été mise sur pied en 2014 dans le cadre du processus de révision du Plan Directeur du réseau cyclable (PDRC). Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a appuyé cette initiative par voie de résolution à sa réunion du 20 mai 2015.

La Table de concertation est un comité ad hoc de représentants désignés des conseils de quartier pour discuter des besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec. Le but principal du comité est d'apporter des propositions et des solutions à l'amélioration du réseau cyclable de la Ville. Le regroupement de représentants de conseils de quartier au sein d'une seule et même instance permet de formuler des consensus et ainsi, d'envoyer un message plus clair et plus fort aux élus et à l'administration municipale.

Lors de la séance du 30 mai 2016, Yan Turgeon, du conseil de quartier de Lairet et auteur du blog Le Vélurbaniste, est venu présenter les chantiers cyclables de l'année 2016. Il a notamment comparé les plans d'aménagement prévus par la Ville avec ceux souhaités et adoptés par les conseils de quartier. Le 20 juin 2016, Pierre Baillargeon est venu présenter le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la Ville, soulignant le manque d'importance accordé au vélo. La Table de concertation a émis des recommandations. Le 26 septembre 2016, monsieur Baillargeon est venu présenter l'état des projets prioritaires de développement cycliste de 2016, photos à l'appui. Il a également été discuté des expériences de 2016 de consultation en amont pour l'implantation des pistes cyclables ainsi que de la Vision zéro accident, menant à l'adoption d'un mémoire par plusieurs conseils de quartier.

En 2016, un mémoire a été rédigé par la Table dans le cadre de la consultation provinciale sur la sécurité routière. Le mémoire propose notamment que le vélo utilitaire soit reconnu comme un moyen de transport et non pas seulement comme un loisir, en plus de proposer certaines modifications au code de la route. Le mémoire recommande aussi l'adoption de la « Vision zéro accident » mise de l'avant par plusieurs villes, dont Montréal, Toronto et Edmonton. Finalement, on suggère d'améliorer l'aménagement du réseau de pistes cyclables, notamment pour le cyclisme hivernal. En guise de conclusion, on rappelle que « chaque kilomètre parcouru par un cycliste utilitaire génère des économies pour l'État en comparaison de n'importe quel autre moyen de transport, hormis la marche ».

Des administrateurs du conseil de quartier ont assisté à quatre rencontres de la Table de concertation au cours de l'année 2016.

3. Bilan et États financiers au 31 décembre 2016

Vous trouverez dans l'Annexe 3 le bilan financier au 31 décembre 2016.

4. Rencontres du conseil de quartier

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et aux citoyens du quartier.

Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Nous vous invitons à lire le bulletin municipal et à utiliser le site Web de la Ville de Québec sous la rubrique Agenda démocratique afin de connaître le lieu et l'heure du déroulement des rencontres de travail.

INVITATION À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil d'administration souhaite la participation et la collaboration des citoyennes et des citoyens du quartier pour la réalisation de son plan d'action.

Vous êtes donc invités, dès maintenant, à nous faire part de votre intérêt et de votre disponibilité en communiquant avec Mme Anne Pelletier :

Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou
418 641-6101, poste 3114
Courriel : anne.pelletier@ville.quebec.qc.ca

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires à l'adresse suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou
399, rue St-Joseph Est, bureau 423
Québec (Québec) G1K 8E2 [conseilquartier.vieux-
limoilou@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca)
<https://www.facebook.com/cqvlimoilou/>

Annexe 1

DEMANDE D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été avisés par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de donner leur opinion à un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Le sujet suivant a fait l'objet de recommandations :

Projet de règlement modifiant le règlement sur l'urbanisme RCA1VQ. 273 visant l'École de cirque de Québec située au 750, 2e Avenue

Demande d'opinion

Assemblée tenue le 2016-05-18 au centre communautaire Jean-Guy Drolet 16, rue Royal-Roussillon

Information présentée :

L'École de cirque a obtenu, en 2011, une autorisation personnelle qui visait à l'exempter de l'exigence du maintien d'aménagement et de moyens nécessaires pour éviter que des vibrations ou du bruit soient perçus de l'extérieur, et lesquels auraient été requis par un professionnel habilité en la matière. Cette exigence est demandée aux salles de spectacle comme celle que contient l'École.

En revanche, l'autorisation venait encadrer les événements spéciaux extérieurs comme Jour de cirque, qui est tenu une fois par année. En plus des restrictions déjà présentes au règlement d'urbanisme, l'autorisation imposait des normes plus strictes au sujet du système d'éclairage, du système d'amplification et autres.

L'autorisation personnelle vient à échéance le 21 juin 2016 et l'École désire reconduire l'ensemble de son contenu pour une plus longue période. Une période de 50 ans est proposée au lieu de 5 ans.

Une seule plainte de bruit fut enregistrée depuis 2011.

Recommandation du conseil de quartier :

- CONSIDÉRANT que le conseil de quartier se réjouit que l'École de cirque contribue à préserver un patrimoine religieux important pour le quartier;
- CONSIDÉRANT que la période de 50 ans va permettre à l'École de cirque d'assurer une pérennité de ses activités;
- CONSIDÉRANT que l'École de cirque a été un citoyen corporatif responsable dans ses pratiques et ses activités au cours des 10 dernières années ;
- CONSIDÉRANT que la première fonction de l'École de cirque est la formation et non être une salle de spectacle;

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recommande unanimement au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à l'École de cirque de Québec sur le lot numéro 2 692 781 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 273 (École de cirque; quartier Vieux-Limoilou).

Annexe 2

Les comités du CQVL et leurs membres

Comité Famille

Responsable : Raymond Poirier

Membres :

- Julie Moffet
- Maxine Dandois-Fafard
- Jean Dendy
- Martin Claveau
- Jean-François Girard
- Ghislain Hudon

Comité Marchabilité

Responsable : Julie Moffet

Membres :

- Joëlle Boucher-Kirouac
- Martin Claveau
- Ghislain Hudon
- Raymond Poirier
- Jacquelyn Smith
- Eric Wagner
- Yan Turgeon
- Sophie Morin
- Jean-François Vallée
- Simon Gauvin
- Yvo De la Selva

Comité Patrimoine

Responsable : Jean Dendy

Membres :

- Paul Crête
- Gordon Craig
- Jacquelyn Smith

Si vous désirez vous impliquer dans un comité, n'hésitez pas à nous contacter à conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca.

Comités inter-conseils de quartier où le CQVL est représenté

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Ghislain Hudon
- Hugues Gagnon-Montreuil

Comité de vigilance de l'incinérateur (CVIQ)

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Nicole Blouin
- Jacquelyn Smith

Table de concertation des conseils de quartier sur le vélo

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Eric Wagner
- Louis-Pierre Beaudry
- Martin Claveau (2^e substitut)

Comité de la Place publique

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Maxine Dandois-Fafard

Annexe 3

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Ville de Québec		
Fonctionnement	1 106	0
Projets	0	1 500
Autre	<u>0</u>	<u>0</u>
	1 106	1 500
CHARGES		
Fonctionnement (frais bancaires et REQ)	196,87	22
Projets : Grand Bazar des ruelles 2015	0	1500
Page sur MonLimoilou	287,44	260
Publications du Québec	28,74	0
Conférences	128,50	0
Rédaction des procès-verbaux	600	0
Frais de repas (café pour assemblée générale)	<u>71,28</u>	<u>0</u>
	1 312,83	1 782
 Excédents des produits par rapport aux charges	 - 206,83	 - 282
 Actif net non affecté au début de l'exercice financier	 394,59	 676
	<u>187,76</u>	<u>394</u>

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-

LIMOILOU BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>187,76</u>	<u>394</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>0</u>	<u>0</u>
Actif net		
Non affecté	<u>187,76</u>	<u>394</u>
	<u>187,76</u>	<u>394</u>

 Signature du trésorier

 Date

 Signature du président

 Date